

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 17 février 2022

**Extrait des délibérations  
du Comité local unique d'Ile-de-France de la Caisse  
des dépôts et consignations  
du 17 février 2022**

\*\*\*\*\*

**Point 5 : Projet d'évolution d'organisation des départements  
« Instruments financiers » et « Trésorerie et moyens de paiements » de la Direction de  
l'exécution des opérations financières**

\*\*\*\*\*

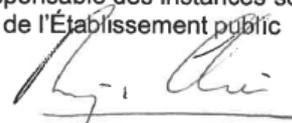
Le Comité local unique (CLU) d'Ile-de-France de la Caisse des dépôts et consignations s'est réuni sous la présidence du Directeur des relations sociales, responsable du Département chargé des relations et de l'innovation sociales de l'Établissement public, le 17 février 2022 à 9h30.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 5 de l'ordre du jour concernant le projet d'évolution d'organisation des départements « Instruments financiers » et « Trésorerie et moyens de paiements » de la Direction de l'exécution des opérations financières est le suivant :

	UNSA (5 voix)	CFDT (2 voix)	SNUP- CDC-FSU (1 voix)	CGT (1 voix)	CFE-CGC (1 voix)	<b>TOTAL (10 voix)</b>
<b>Pour</b>	<b>5</b>				<b>1</b>	<b>6</b>
<b>Contre</b>			<b>1</b>			<b>1</b>
<b>Abstention</b>		<b>2</b>		<b>1</b>		<b>3</b>
<b>Ne prend pas part au vote</b>						

Le responsable des instances sociales  
de l'Établissement public

  
 Benjamin CLAVIER